

COMMUNE DE MONTAGNAC – MONTPEZAT

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
DU 17 OCTOBRE 2018**

Conseillers présents : Mme Martine GRECO -
MM. Francis GRAÖ - François GRECO – Serge VASELLI –

Conseillers absents : M. Bernard BATIFOULIER – Antoine PES –
Denis MALOSSANE - Lionel VOGEL –

Absents représentés :

M. Armel AÏTA donne pouvoir à M. Serge VASELLI –
M. Henri COSENZA donne pouvoir à M. François GRECO -

Secrétaire de séance : M. Serge VASELLI -

Début de séance : 15 h 30

Fin de séance : 15 h 40

En préambule, Monsieur le Maire rappelle que le quorum n'ayant pas été atteint à la séance du 12 octobre 2018, le conseil municipal, conformément à la loi, délibèrera quel que soit le nombre de membres présents.

DELIBERATIONS

2018/45 TRAVAUX COORDONNES POUR ENFOUISSEMENTS DES RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS : OPERATION SOUS MANDAT

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le programme de travaux de génie-civil du réseau de téléphonie « Poste Pèbre » tel que présenté par le SDE 04 et la convention de mandat à établir entre la commune de MONTAGNAC – MONTPEZAT et le SDE 04 ;

Il accepte le plan de financement présenté pour un montant total de 4 483,01 € TTC à payer en 3 échéances annuelles et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention de mandat ;

2018/46 CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide la création d'un emploi permanent d'adjoint territorial d'animation relevant du service d'animation et de la catégorie C, à temps complet ;

2018/47 MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA SALLE POLYVALENTE « LA RABASSIERE »

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, fixe le prix de la location de la salle polyvalente « La Rabassière », les lundis et mardis soir, exclusivement pour les partis politiques, les élus locaux et nationaux et les candidats aux élections locales ou nationales qui en font la demande à 100 € par soirée ;

Il approuve les modifications à apporter au règlement intérieur de la salle polyvalente « La Rabassière » telles que présentées par Monsieur le Maire et l'autorise à signer les documents afférents à cette affaire ;

2018/48 RENFORT DU PERSONNEL D'ANIMATION PENDANT LES VACANCES D'AUTOMNE

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à renforcer l'équipe du personnel d'animation pendant les vacances d'automne dans les conditions ci-après : embauche d'un agent supplémentaire, à temps complet, sous contrat à durée déterminée et pour une durée de 2 semaines maximum à compter du 18 octobre 2018 ;

COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

**N'ayant pas de communications ou d'informations diverses à transmettre,
Monsieur le Maire clôture la séance à 15 h 40.**

à MONTAGNAC – MONTPEZAT, le 17 octobre 2018

**Le secrétaire de séance,
Monsieur Serge VASELLI**

Vu par Nous, Maire de la Commune de MONTAGNAC – MONTPEZAT pour être affiché le 24 octobre 2018 à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

à MONTAGNAC – MONTPEZAT, le 17 octobre 2018

**Le Maire
François GRECO**

Signature des Conseillers Municipaux :

